...ches, et le paiement de l'impôt correspon...ant, se feront au Café de la Mairie, place de ...ches, 11, aux dates et heures indiquées ci-...ès :

Mardi 3 janvier, de 8 h. à midi, pour les ...bitants de boissons dont les noms commencent par les lettres A à K; mercredi 4 janvier, de 8 heures à midi, pour les débitants de boissons, lettres L à Z; — jeudi 5 janvier, de 8 h. à midi, pour les commerçants et industriels, lettres A à K; vendredi 6 janvier, de 8 h. à midi, pour les commerçants et industriels, lettres L à Z. »

COMINES

NOUVELLE ANNÉE. — A l'occasion de la nouvelle année, le maire informe ses concitoyens qu'il recevra à la Mairie, le dimanche 1er janvier, de 10 h. 30 à midi.

UN VIEILLARD TROUVÉ GRAVEMENT MALADE DANS LA RUE. — Hamell, à 11 heures 30, des passants trouvèrent inanimé, sur la route de Werrieq, un vieillard inconnu.

Ils s'empressèrent auprès du malheureux et le transportèrent dans une maison voisine, pendant qu'on appelait le docteur Dorny.

Le docteur, jugeant le malheureux gravement malade, le fit conduire d'urgence à l'hôpital, où il reçut les soins que nécessitait son état.

LILLE

NOS ARTISTES

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que Mme Thieffry, à laquelle nous consacrâmes dernièrement un article, vient d'avoir, pour la seconde fois en deux ans, l'honneur d'être inscrite aux programmes de la Nationale de Musique. Nous apprenons aussi que le Lycéum, que préside Mme la duchesse d'Uzès, consacre à notre artiste septentrionale une grande partie de ses programmes de mars. Nous y voyons figurer aussi le nom d'un autre artiste lilloïs: M. Maxime Dumouilin, titulaire du prix Holphen et du prix Lili Boulanger, et dont Mme Thieffry interprétera les œuvres pour piano.

Nous voyons dans les succès de nos deux septentrionaux une nouvelle occasion de redire que le Nord tient sa place dans la vie artistique de la capitale, ce dont nous ne saurions trop nous réjouir.

Un grave accident de chemin de fer sur la ligne Lille-Orchies

MORT DE LA VICTIME

Nous avons relaté, hier, l'accident survenu mercredi à M. Gustave Pluquet, 19 ans, demeurant à Baisieux, rue de la Gare, 6. Ce jeune homme ayant passé la tête à la portière le vent emporta sa coiffure. Il descendit alors de son compartiment, pendant que le train était à l'arrêt, mais, se trouvant à contre-voie, il fut pris en écharpe par l'express qui arrivait à ce moment. L'accident s'est produit sur le territoire d'Hellemmes, au lieu dit « la barrière de Lezennes », et non au Petit-Baisieux comme il avait été dit tout d'abord.

M. Gustave Pluquet, qui avait été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille, est mort vendredi soir à cinq heures des suites de ses blessures. Des démarches sont faites par la famille pour ramener le corps à Baisieux, où auront lieu les funérailles.

LA QUESTION DE LA GARE. — Une nouvelle réunion contradictoire au sujet de la gare de Lille aura lieu lundi 2 janvier, à 8 h. 15, à l'Hôtel des Canonniers.

M. Guilbaut exposera les raisons qui lui font préférer le maintien de la gare terminus avec doublement et simple recul de trente mètres.

M. Dépouille dira son opinion sur la question.

— Des démissions se sont produites dans les rangs du Syndicat d'initiative « Les Amis de Lille », dont le bureau a pris parti pour la gare de passage.

LES SERVICES DES TRAMWAYS DU 1er JANVIER. — La Compagnie des tramways électriques de Lille et de sa banlieue prolongera, en raison des fêtes de l'An, le dimanche 1er janvier 1922, le service sur chaque ligne.

Pour la ligne F, de la rue des Pont-de-Comines à Roubaix, dernier départ à 23 heures.

CARNET DU JOUR

FUNERAILLES.

Dans la chapelle de l'hôpital Saint-Sauveur, se sont déroulées, samedi, les funérailles de la vénérable sœur Marie-Marguerite, née Adolphine Delsaux, des religieuses Augustines, qui avait passé toute sa vie dans cet établissement au service des malades.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — La Tournée Baret donnera aujourd'hui dimanche, 1er janvier, à 15 h. et à 20 h. 30, à l'Hippodrome, « Le Divan noir », comédie en 3 actes d'Edmond Guiraud.

— « Rigolette » au Casino-Théâtre. — Ce fut, samedi soir, une excellente représentation avec « Rigolette », au cours de laquelle un public restreint, en cette veille du Nouvel An, salua de fréquents applaudissements tous les artistes vraiment bien en train.

M. Villiers dans le rôle de Rigolette, fit la meilleure impression. Il fut rappelé à plusieurs reprises avec Mme Madini parfaite musicienne, à la voix si harmonieuse et au délicieux jeu de scène. A eux deux, ils auraient assuré le succès de la représentation.

Mais MM. Etex, Delpany, Borrelly, Guichen, Mme Bonvoys et les autres, les secondèrent admirablement, accompagnés très bien par l'orchestre.

— Casino-Théâtre. — Aujourd'hui, dimanche, en matinée, à 3 heures : « Rigolette », avec M. Villier, baryton du Théâtre royal de la Monnaie de Bruxelles. En soirée, à 8 heures, « La Cocarde de Mimi Pinson ».

Lundi, à l'occasion du Nouvel An, matinée à 3 heures : « La Cocarde de Mimi Pinson »; en soirée, à 8 heures, « La Cocarde de Mimi Pinson ».

Jeudi, en soirée, à 8 heures, grande représentation de gala : « Mignon », avec le concours de Mme Cluzel Pezzani, la cantatrice de l'Opéra de Londres, dans le rôle de Mignon; Mme Charpentier, de l'Opéra-Comique, dans celui de Philine.

Samedi, en soirée, « Le Jour et la Nuit ».

Dimanche, en matinée à 3 h. : « Mignon ». En soirée, à 8 h., « Mam'selle Nitouche ». — Lundi, en soirée, à 8 h., « Le Jour et la Nuit ».

La location est ouverte 12, place de la Liberté.

TOURCOING. — Au Théâtre Municipal : La première de « Claudine ». — L'avisé directeur de notre scène municipale a été, certes, bien inspiré en inscrivant au répertoire de cette saison toute une série d'œuvres de création nouvelle. Il a encore eu le choix heureux en mettant à l'affiche pour les fêtes de l'An une joyeuse opérette de M. Willy, « Claudine », qui a été accueillie samedi soir très favorablement par le public tourquennois.

Pour aujourd'hui, disons que cette œuvre amusante a été enlevée avec brio par nos excellentes artistes et particulièrement par Mlles M. Dorna (Claudine); Marty (Luce); et Demanthe (Mélie), ainsi que par MM. Fagot (Renaud); Marnix (Maris); Hardy (Claude), et P. Jorge fils (Le Maire), qui ont obtenu un vif succès.

Nous signalerons aussi la mise en scène des plus adroites, ainsi que le corps de ballet, qui a été très applaudi aux 1er et 3e actes.

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — Dimanche 1er janvier, fête du jour de l'An, en matinée, à 3 h., abonnements courants, création à Tourcoing, « Claudine », opérette à grand spectacle, en 3 actes, musique de Rodolphe Berger. Grande mise en scène; fanfare sur la scène. Au 3e acte, la Chanson de Timmy, chantée et dansée par Mlle Lucette Dubois. Le soir, à 8 h., « Claudine ».

Lundi 2 janvier, à 8 h., dernière représentation de « Claudine ». Location comme d'usage.

TOURCOING

TOURCOING HIPPODROME Direction PICO

Progr. du 31-1-2 janvier. Le Canard en Ciné; Le Roi du Volant, grande course d'automobiles avec Wallace Reid; Dudule dans l'Ane et l'Hercule; Le Fondeutif, comédie parisienne; l'Orphéline (11e épisode); Le Voleur, drame d'Henri Bernstein avec Pearl White. — Dimanche, location gratuite de 10 h. à 12 heures et demi. 84954

Petite Correspondance

Paris-Nord, 14. — Nous la recherchons. Elle fut longtemps au Café Barbotte, rue de Dunkerque. — Un qui desire soulager. — Vous ne le pouvez pas. Vous seriez passible de poursuites pour exercice illégal de la médecine. Le mieux pour vous est de vous entendre avec un spécialiste (docteur en médecine ou pharmacien). — R.G. — La Chambre vient de voter une loi qui interdit toute expulsion avant le 1er avril 1922, à condition cependant que les loyers soient régulièrement payés. Le Sénat est disposé à voter cette loi, mais en permettant des augmentations. Il n'y a donc rien de définitif. — Un Poilu du 6e de ligne, R.T.S. — Même réponse que la précédente. — P.E.D. — Le propriétaire peut augmenter. — Veuve ennuyée, R.M. — S'il n'y a pas encore eu congé, elle le peut, dans les vingt jours du congé. — Victor ennuyé, 225. — En principe, et suivant certaine jurisprudence, qui n'est pas générale, sa prorogation finit fin décembre. Mais la Chambre vient de voter une loi qui va interdire toute expulsion jusqu'en avril 1922. — L.B. — Elle avait le droit de proroger. Mais ce droit est expiré pour elle, et ceux qui se trouvent dans son cas. Elle pourra invoquer la loi, imminente, qui interdira l'expulsion jusqu'en avril 1922.

G.P.X., 46. — Nous n'en connaissons pas. — Jeanne 53. — 1. Il faillait faire votre réclamation au lieu du dommage. Si vous n'avez pas encore déposé de dossier, il est trop tard. Si vous en avez déposé un incomplet, vous pouvez le compléter; 2. Non, car il y a acte interruptif de perception. — H.N., 126. — 1. Avant de vous décider à un recours en cassation, voyez un avocat; 2. Pour obtenir l'assistance judiciaire, il faut la demander au procureur de la République, qui transmet la demande au Bureau d'assistance judiciaire. Il faut joindre à la demande un exposé du litige, un certificat de non-imposition et un certificat d'indigence. — Guisinière, 60. — 1. La Commission Fayolle examine les demandes de décorations militaires. Elle a à peu près terminé son travail; 2. Nous en ignorons le moyen. — Fr. Bit. — Il est impossible de savoir ce que la loi dira, et comment la jurisprudence l'interprétera. Nous ne pouvons donc nous risquer à vous prédire l'avenir.

Prisonnier civil, 18 mois. — Une fois la prorogation terminée, vous pouvez être augmenté. — Dorouville 11. — Consultez un expert-comptable. — F.G. — Voyez le contrôleur des contributions directes et faites-lui votre déclaration. — A.G.L., 46. — Il ne peut augmenter avant l'expiration de la prorogation. Mais celle-ci n'est de cinq ans que si votre loyer ne dépasse pas la limite des « petits loyers ». — Essen. — 1. Non, à condition de n'en céder à personne; 2. Voyez la Société de Crédit immobilier de Lille; agent à Roubaix : M. Fraipiac, Grand'Place. — M. Etouqua. — Tant que la loi n'est pas votée, nous ne pouvons savoir ce qu'elle fixera. — O., 72, L.R. — Ce sont les conditions de location, qui ne peuvent changer pendant leur prorogation. Vous ne pouvez donc augmenter. — S.R. — 1. C'est-à-dire que vous serez soumis à un régime spécial d'entraînement; 2. Ils font leurs « classes » et sont affectés ensuite dans des bureaux. — Sauvez-nous. — Vous ne pouvez pas le faire hors de la limite de la quotité disponible. Voyez un notaire.

Un vétéran éprouvé. — C'est exact. En bénéficient les membres de la famille habitant sous le même toit, au moment de la location. — 1918, Mutilé sécurit. — Du moment que votre prorogation est terminée, et elle semble l'être, on peut vous augmenter. — H.P. — Vous renoncerez ainsi au bénéfice de la prorogation. — Pied tendre. — Faites trancher le différend par la Commission arbitrale. — Locataire ennuyé, P.G., 3049. — Vous pouvez vous plaindre au bureau d'hygiène, qui fera une enquête, sans frais pour vous. — Tourcoing, arsenal. — Faites une demande en passant le conseil, et écrivez aussi au Bureau de recrutement. — Lulu 24. — Il n'a certainement pas pu toucher à la Caisse d'Epargne, à moins qu'il n'ait fait des faux. Renseignez-vous à la caisse, et, au besoin, déposez plainte. — V.H., 37. — Il n'y a pas de limite légale. Mais vous pouvez déposer plainte au Procureur de la République. — René Pierre. — Oui, mais elle n'est pas votre. Encore faudrait-il que vous acceptiez une augmentation.

Georgette n° 10. — Il n'y a pas de limite légale. — Jérôme A.W.Z. — Vous pouvez signifier le congé qui donnera date de départ à la prorogation. — L.d.B.A. — 1. Il doit l'appeler devant la Commission du domicile actuel du locataire ou du lieu de l'habitation; 2. Oui, la Commission fixera le loyer dû; 3. Un recours en cassation pour violation de la loi est seul possible. — A.G.V. Roubaix. — 1. Déposez une plainte au Bureau d'hygiène; 2. Vous pouvez appeler le propriétaire devant le Juge de paix. — Un ami de la terre. — A Douai. Voyez le secrétaire d'un syndicat agricole. — L.B.D., 4 maisons. — Si la prorogation est terminée, le propriétaire peut augmenter. Il n'y a pas de limite légale autre que la spéculation illicite. Il ne semble pas qu'il y ait délit dans le cas signalé. — P.C.H., 60. — Il faut un acte sur timbre, enregistré et les publications. Voyez un avocat. — S.D., 212. — 1. Vous pouvez donner congé. Mais une loi en instance va interdire toute expulsion jusqu'en avril 1922; 2. Le timbre-poste ne vaut rien pour acquitter.

Vadé 63. — Vous avez droit à 5 ans, en prouvant que le fait a été fait à usage professionnel. — M.V. Tourcoing. — Ecrivez au Ministère de l'Intérieur, en Belgique. — W.A.F., n° 11. — Voyez le Bureau militaire, à la Mairie, ou le Bureau de recrutement, à Lille. — J.N.S. — Il faut attendre de savoir ce que la loi actuellement en discussion décidera. — L.Q.O. — Il faut posséder au moins le cinquième. On peut aller jusqu'à 20.000 environ. Voyez l'agent de la Société, soit à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, soit à Roubaix, Grand'Place. M. Fraiteno. — Bruxelles. — Nous imposons cette formalité pour les annonces de mariages, afin de ne publier que des offres sérieuses.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 31 décembre 1921

Présidence de M. Godart

— Homicide par imprudence. — Le 26 décembre, dans la soirée, M. Fernand Cousin, pompier à Lille, passant, rue des Guinguettes, pour rentrer chez lui, rue de l'Alma, fut accroché par le garde-boue d'une camionnette appartenant à M. Mirelle, entrepreneur, quand de la Basse-Deûle, et pilotée par le chauffeur, Gustave Jan.

M. Cousin eut le crâne fracturé, et décédait, le lendemain, à l'Hôpital. Les témoins s'accordent à reconnaître un excès de vitesse de l'auto.

Le substitut, rappelant l'imprudence habituelle de trop nombreux chauffeurs, réclame une peine sévère.

Jan est condamné à deux mois de prison et 100 francs d'amende.

La veuve de la victime obtient une provision de 10.000 francs sur les dommages-intérêts qui lui seront alloués.

— Vol domestique. — 8 mois de prison à Hortense Vanlepleteben, au service de M. Legrand, boucher à la Madeleine, pour vol de bijoux, et d'une somme de 150 francs, au préjudice de ses patrons.

— Espionnerie. — Henri Cornet, 42 ans, condamné en 1918, pour espionnage, et recherché pour désertion, en 1918, exerçait divers commerces sous des noms d'emprunt, à Maubeuge, Louvroil, Levallois-Perret, etc., puis enfin à Lille, où il installa, rue du Faubourg-de-Roubaix, sous le nom de Debergne. C'est là qu'il fut arrêté dernièrement. Son incarcération fut suivie d'une avalanche de plaintes pour escroquerie. 6 mois de prison et 100 francs d'amende.

Chronique de l'Enseignement

LYCÉE DE TOURCOING ET PETIT LYCÉE DE ROUBAIX. — Congé du Nouvel An. — M. le Ministre ayant décidé que le lundi 2 janvier, serait considéré comme jour férié, la rentrée des classes se fera non le mercredi matin, 4 janvier, mais le jeudi matin, 5. Les classes du mercredi 4 étant reportées au jeudi 5. Les pensionnaires devront rentrer le mercredi soir 4 janvier.

Nouvelles Militaires

LEGION D'HONNEUR. — Active. — Sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Pour officier : M. Macheret, chef de bataillon au 43e d'infanterie.

Pour chevalier : MM. Eraouti du parc régional d'artillerie de Douai (annexe de Lille); Robert, du parc régional d'artillerie de Dunkerque (annexe Calais); Krauba, du parc régional d'artillerie de Douai; Fourcade, lieutenant du 1er escadron du génie; Alexandre du service géographique d'Arras; Vaarnier, de la chefferie de Maubeuge au 1er corps.

Réserve. — Sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre de la réserve et de l'armée territoriale :

MM. Lefebvre, lieutenant au 127e d'infanterie; Virlaux, lieutenant au 43e d'infanterie; Lopera, officier d'administration au 1er corps.

MÉDAILLE MILITAIRE. — Active. — Sont inscrits aux tableaux de la médaille militaire :

Infanterie : Lucien, adjudant-chef au 110e.

Gendarmerie : Blauchard, Dehain, Lefebvre, Bal, Michaud, Hennequau, Bouveur, Obeuf, Camus, Klein, Willem, François, Guyon.

Artillerie : Leroy, adjudant au 15e; Rogeau, adjudant au 15e; Baudes, adjudant au parc de Dunkerque.

Intendance : Cannages, sergent à la 1re section.

Réserve. — Sont inscrits aux tableaux de la médaille militaire :

Infanterie : Warochier, adjudant au 1er; Dromby, adjudant au 127e; Moires, adjudant au 1er; Ferrier, adjudant au 127e, Deriance, sergent au 43e.

Munier, adjudant au 1er escadron du train.

Gendarmerie : Dhenin, Penet, Houvenaghele, Henriet, Gossin.

Gaudront, préposé de douane, à Boulogne.

RHUM SAINT-ESPRIT

Le plus apprécié

FINESSE, AROME INCOMPARABLES

DEPUIS 1867 SE BOIT DANS LE Monde entier

Vente exclusive au commerce de gros.

84980

NORD

LES CARTES DE CHEMIN DE FER POUR LES FAMILLES NOMBREUSES. — A la suite d'un accord intervenu entre les diverses Compagnies de chemin de fer, dorénavant la réduction, qui, jusqu'à présent, ne s'appliquait qu'aux billets simples, est étendue aux billets aller et retour.

Les cartes actuellement en service ne seront valables que jusqu'au 1er mars 1922, mais à partir du 10 janvier prochain, les bénéficiaires de ces faveurs sont priés de déposer entre les mains du chef de la gare de leur résidence une nouvelle demande avec photographies et certificats de vie de moins de quinze jours de date. Les nouvelles cartes devront être retirées contre le dépôt des anciennes, au plus tard le 28 février 1922.

LES CONGÉS DU NOUVEL AN. — A l'occasion du jour de l'An les bureaux de la Préfecture, des Sous-Préfectures et Mairies seront fermés le dimanche 1er et le lundi 2 janvier 1922.

LES AGENTS DE L'ENNEMI. — La femme Hermine Salzom, condamnée à vingt ans de détention par le Conseil de guerre de Lille, pour correspondance avec l'ennemi, a été écrouée à Valenciennes.

LES CONTRATS DE BETTERAVES. — Un accord est intervenu entre les représentants de la Confédération générale betteravière et ceux du Syndicat des fabricants de sucre.

INDEMNITÉ POUR LOGEMENT. — La Commission supérieure des dommages de guerre, jugeant sur un recours du ministère des Régions libérées, a décidé que le seul fait de l'occupation d'une usine par l'ennemi et la privation de jouissance qui s'en est suivie sont de nature à justifier l'allocation d'une indemnité.

UN MONUMENT AU SOLDAT DU NORD. — La Fédération des Combattants du Nord a formé le projet d'ériger sur le grand boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing, un Arc de triomphe, monument grandiose à la gloire du Soldat du Nord, combattant de la grande guerre.

PAS-DE-CALAIS

M. LEFEBVRE DU PREY, MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DEVIENDRAIT CONSEILLER GÉNÉRAL DU PAS-DE-CALAIS

Les maires du canton d'Aire ont décidé d'offrir à leur député, M. Lefebvre du Prey, ministre de l'Agriculture, la candidature au siège laissé vacant au Conseil général par le décès de M. Delbende.

Ils ont chargé M. Salomé, maire d'Aire, de faire, auprès de M. Lefebvre du Prey, les instances les plus pressantes, pour le décider à accepter cette candidature.

LA VOLEUSE DU PETIT PASSEPONT VA SUBIR SON PREMIER INTERROGATOIRE

Mme Emilie Duclos, qui est incriminée du vol du petit Passepont commis le vendredi 2 décembre dans les circonstances que nous avons relatées, et qui a été arrêtée dans l'appartement qu'elle occupait rue de la Lanterne, à Lyon, alors qu'elle venait de tenter de se suicider en absorbant 6 grammes de véronal, est arrivée vendredi soir, à 22 h. 45, à Paris, accompagnée de deux inspecteurs de la police parisienne.

Après avoir traversé toute la gare de Lyon au milieu de la curiosité du public, elle a été conduite à la police judiciaire, où elle a passé la nuit en attendant son premier interrogatoire et sous transfert à la prison de Saint-Lazare.

Elle a déclaré n'avoir rien à ajouter à ses déclarations précédentes. Elle semble très déprimée et n'a accepté aucun aliment.

Après avoir passé la nuit dans les locaux de la police judiciaire, elle a été transférée samedi matin au dépôt.

LE TRAFIC DE L'OR DANS LA RÉGION DE LENS

Dix-huit inculpés, parmi lesquels des habitants de Mouvaux, Mouscron et Tourcoing

Le Parquet de Béthune instruit en ce moment, une très grave affaire, dans laquelle sont impliquées dix-huit personnes.

Depuis longtemps, un certain Alexandre Martinage, 41 ans, négociant en jambons, rue Emile-Zola, à Lens, se livrait à l'achat des pièces d'or, en donnant de fortes primes à ceux qui se laissaient tenter par l'appât du gain. Il était aidé dans ce travail par François Beaucourt, 39 ans, voiturier, rue Basse, à Pont-à-Vendin; Gaston Lefebvre, 20 ans, rue de la Station, à Mouscron, et Guillaume Lefebvre, 28 ans, négociant en jambons boulevard Carnot, 341, à Mouvaux. Près de cinquante mille francs d'or ont ainsi été ramassés.

Les auteurs principaux du délit ne sont pas seuls poursuivis; les imprudents qui donnèrent leurs louis contre des billets avec bénéfice allant jusqu'à 50 p. c., sont connus et ont déjà été interrogés. L'un d'eux est un Tourquennois.

Tous ont été laissés en liberté provisoire. Nous suivrons cette affaire et tiendrons nos lecteurs au courant.

DÉMISSION DU MAIRE DE WIMEREUX. — M. Leroy, maire de Wimereux, se démet de ses fonctions à partir du 1er janvier.

Communications

ROUBAIX. — Mélomanes Roubaisiens. — Mardi 3 courant à 7 h. 30, répétition générale au local, 85, rue du Collège.

Union des Mutilés. — Les membres titulaires de la carte de tramways Mongy (demi-tarif), sont priés de passer à la permanence pour le 4 janvier, au plus tard. Se munir de la carte de priorité.

La Commission d'administration qui devait avoir lieu le 4 janvier est reportée au 11 courant.

— La Jeanne-d'Arc, (Société de secours mutuels). — La réunion du 1er est reporté au 22 janvier, à 10 h.

Syndicat textile. — On nous prie d'insérer : « La bibliothèque du Syndicat Textile sera fermée aujourd'hui, dimanche, à l'occasion du jour de l'An. » — Le trésorier du Syndicat Textile a reçu des ouvriers du tissage Wattine, Grand'Rue, la somme de 20 fr. 50, reliquat de la caisse de leur association. Merci à tous. »

La Vie Sportive

LE DIMANCHE SPORTIF :

Football-Association

Tourcoing. — Union Sportive Tourquennoise contre Football-Club de Rouen, à 2 h. 15, rue de Gand.

Lille. — Olympique Lillois contre Bréda, à 2 h. 15, avenue de Dunkerque.

Paris. — Province contre Paris, à 2 h. 15, au Parc des Princes.

Football-Association

Roubaix. — Racing-Club de Roubaix contre Association Sportive Française, à 2 h. 15, au Parc Jean Dubrulle.

Football-Rugby

Colombes. — France contre Ecosse, à 2 h. 30, au Stade de Colombes.

FOOTBALL-ASSOCIATION

L'ASSOCIATION SPORTIVE FRANÇAISE, A ROUBAIX. — Nous avons déjà annoncé la venue de l'A.S.F. à Roubaix. La rencontre se disputera le lundi 2 janvier, sur le terrain du Parc Jean Dubrulle, à 2 h. 15 précises. Ce sera l'occasion d'applaudir deux belles équipes, car nous pouvons être convaincus qu'ils nous feront assister à une intéressante exhibition.

Les deux teams ont été composés avec le plus grand soin. Nous avons donné la composition de l'équipe du R.C.R. Nous donnons ci-dessous la composition de l'équipe asféiste :

But : Buffert; arrières, Grison, Milner; demis, Dat, Pouget, Bruneau; avants, Chapin, Mercery, Gillut, Etienne, Giraud.

On peut voir d'après la valeur des éléments qui seront en présence, que les doyens devront s'employer à fond pour triompher.

AMICAL-CLUB LEERSOIS. — Aujourd'hui, équipes 1, 2, 3, repos. Les joueurs disponibles peuvent s'entraîner au terrain à partir de 9 h. Deux ballons seront à leur disposition.

Jeudi, le R.C.R. Juniors 2B a battu les Scolaires A.C.L. par 3 buts à 1. Le R.C.R. Juniors présente une équipe plus lourde. Malgré ce handicap, les Leersois furent de jolies combinaisons et jeu presque égal en première mi-temps, où le Racing ne rentra que 2 buts. A la reprise, Leers, par l'extrême-gauche marqua une belle bombe, 2 buts de bangs vinrent ensuite, mais Van Hooland se défendit très bien. Un but fut cependant marqué à l'ultime minute par le R.C.R. A remarquer à Leers : Hespel P., Van Hooland et Bataille, qui promettent bien.

PRÉPARATION MILITAIRE

LE RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE informe les jeunes gens de la préparation militaire, que les cours de lecture au son recommenceront, pour les débutants le jeudi 5 janvier, à 19 h. précises, au siège social, 55, rue Neuve, à Roubaix, le cours des continuant reste fixé aux lundis.

TIR

TIR NATIONAL DE TOURCOING. — A l'occasion des fêtes de l'An, le Stand sera fermé dimanche 1er janvier.

HIPPISME

LES COURSES DE VINCENNES du 31 décembre

Prix de Mâcon (5.000 fr. 2.500 m.). — 1, Segrie (Verzale), 65,00 et 24.00; 2, Saillagouse II (A. Méquignon), 42.00; 3, Sylvain (Neveux) 15.50. — Non partants : Sans Souci, Sain-Antoine, Sala, Séducteur, Sirius.

Prix de Rodez (5.000 fr. 2.300 m.). — 1, Serbie (N.) (Lainé) 135.00 et 31.50; 2, Sala (L. Denis), 19.50; 3, Siva (Choisselet), 27.50. — Non partants : Segrie, Sans Souci, Stoppe la Mèche, Sertorius.

Prix de Saint-Lô (5.000 fr. 2.300 m.). — 1, Ravonnante (Bakker) 35,50 et 16.50; 2, Rallieur (Cadiot) 21.50; 3, Rapide (M. Macé), 35.00. — Non partants : Repepta, Rhuys, Rully, Ramoneur, Croisé, Ronald, Cocenitn, Royal, Reine des Champs, Roche Kaven, éjane.

Prix Jacques-Ottry (15.000 fr. 3.000 m.). — 1, Sans Rosse (Dedérey), 41,50 et 13.50; 2, Saplie (M.-A. Foreina'), 11.00. — Tous courus.

Prix de la Fontaine (6.000 fr. 2.200 m.). — 1, Nantilde (Dessauze) 22.50 et 16.50; 2, Polle (Bouley), 45.00; 3, Pomacle (M.M. Capello), 46.50. — Non partants : Nabab Opulence.

Prix de la Marne (8.000 fr. 2.500 m.). — 1, Quoeslta (M.-C. Ockhorst), 94.50 et 30.00; 2, Quadrille (Bakker), 37.00; 3, Rita (Th. Monsieur), 51.00. — Non partants : Rêve à Toi, Que Vadis (D.), Québec, Quoeslty, Roi de l'Air, Ray Biass, Quintane, Remède, Quinte, Quand Elle Veut, Quaire à Quatre, Québecoise, Roi du Jour, Reine d'Atout, Québec, Quatranier, Québec, Leyburn, Rédowa.

COLOMBOPHILIE

ROUBAIX. — Dim. 1er janv., chez Cattoen Vincent, 30, rue de Maubeuge, exposition de pigeons de grande valeur des amateurs très connus. 501808

— Dimanche 1er, expositions de pigeons chez Kiéber, 96, rue de Tourcoing. Exposant : Les Amis de Cul-de-Four. 505686

TOURCOING. — Aujourd'hui, jour de l'an, chez Delvoye, exposition sensationnelle. 331856

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Lundi 2 janvier, au Grand Parc, grand concours. 25 fr. p. 100. Tirage au sort à 5 h. 1/2, au parc à 6 heures précises. 332044

WATTRELOS. — Dimanche 1er janvier, au Café du Grand Parc, 4 de 7 mort pour 5.000 fr., paire de plaisir à 500 fr. La Société du Grand Parc contre M. Paul Masurel de Roubaix. Mise au parc à 4 heures 1/2 précises. 50333

LA MARLIÈRE. — Lundi 2 janvier, chez Castel, à La Marlière, 4 de 7 pour 3.000 fr. La Société Castel contre Masurel de Roubaix. Au parc à 5 h. 33161

Renseignements commerciaux

BOURSE DE COMMERCE de Paris du 31 (Clôture)

Blés. — Soutenue. — Courant, 71.50 à 72; prochain 72.50, nominal; janvier-février, 72, acheteur; 4 premiers, 71.75; 4 de mars, 71.25.

Farine. — Soutenue. — Courant, 94; prochain, 91.25 acheteur; janvier-février, 91 à 91.50; 4 premiers 90.25 à 94; 4 de mars, 88.75 à 89.

Avoines noires. — Soutenue. — Courant, 62, vendeur; prochain, 61.75 acheteur; janvier-février, 62; 4 premiers, 61.50; 4 de mars, 60.75 à 61.

Avoines diverses. — Soutenue. — Courant, 62.50; prochain, 61, acheteur; janvier-février, 61.25 à 61.75; 4 premiers, 60.50, acheteur; 4 de mars, 60.25, vendeur.

Seigle. — Sans affaires. — Courant 53; prochain, 53.50; janvier-février, 53.50; 4 premiers, 53.50; 4 de mars, 53, Tous nominaux.

CAFÉS. — Le Havre, 31 décembre. — Ouverture. — Tendance calme. Ventes, 500 balles. — Décembre 165; janvier, 161.50; février, 159; mars, 153.75; avril, 151; mai, 147; juin, 146; juillet, 141.50; août, 139.50; septembre, 137.25. Les autres mois sont incotés.

SUCRES. — Paris, 31 décembre. — Clôture. — Disponible 148 à 149; janvier, 148 à 149; 4 premiers 147; cote officielle, 147.50 à 148.50.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS du 31 décembre

Londres, 51.90 ½; New-York 12.31; Berlin, 6 ¾; Belgique, 55 ¾; Danemark, 2.49 ½; Espagne, 1.84 ¾; Finlande, 23; Hollande, 4.52 ½; Italie, 54 ½; Norvège, 1.99; Roumanie 10 ½; Serbie, 19; Suisse, 2.40; Vienne, 0 7/16; Londres chèque, 51.90. Le mark polonais est coté à 0.042.

Avant de vous assurer sur la Vie vous avez tout intérêt à consulter Monsieur André PIAT Agent Gén. des Cies d'Assurances l'ABEILLE. 18, Rue des Lignes, Roubaix qui vous exposera les combinaisons si avantageuses de l'ABEILLE-VIE. 84116

ÉTATS-CIVILS

ROUBAIX. — Naissances du 31 décembre. — Denise Petit, rue Sainte-Elisabeth, 2. — Simone Desmet, rue de la Gare, 49 bis. — Geneviève Réquillart, rue des Fabricants, 7. — Alice Barbieux, rue Delattre, cour Saint-Joseph, 2. — Claude Bagein, rue Wagram, 20. — Roger Delsender, rue Turgot, 9 cour Saint-Joseph, 5. — Jacqueline Meegens, rue Damripierre, 30. — Franci Hayemmes, rue du Moulin, 191.

Jacques Delannoy, rue d'Hem, 63. — Edouard Lezy, rue de Toulouse, 27, cour Thérin, 19.

VOITURES D'ENFANTS Mme fondée en 1850. Fabrique ROUSSEL-HESPEL, Lannoy, Rx Rop 338

Publications de mariages du 31 décembre. — Antoine Duthoo, charron, à Hazebrouck, et Marie Natus, servante, rue Saint-Vincent-de-Paul. — Vital Lehouck, mécanicien, rue de Maubeuge, fort Lorraine, 42 et Juliette Brideron, ouvrière de chapelier à Lille. — Frédéric Vancraeynest, journalier, rue de Wasquehal, 112, et Madeleine Lietaert, soigneuse, rue des Ogiers, cour Dhalluin, 10. — Edmond Van Ramme, peintre-vitrier, rue de la Redoute, 62, et Marie Bergnanscourt, ménagère à Fives-lez-Lille. — Marcel Monfrance, employé, à Hellemmes-Lille, et Germaine Blomme, employée, rue des Parvenus, 27.

Mariages du 31 décembre. — Léon Robillard, ratacheur, rue d'Alger, 87 et Marie Bernard, soigneuse, rue d'Alger, 17. — Alphonse Naetten, rue des Anges, 107, et Emma Scheirlinck, sans profession, à Roubaix. — Julien Moreau, monteur en fer, « Croix et Zoé Ridelle, contremaître, rue de Toulouse, cour Mauquel, 3. — Georges Vancoppenolle, ajusteur, rue de la Lombarde, 40, et Marcelle Giard, tisserande, rue de la Paix, cour Saint-Antoine, 7. — Léon Wolf, mécanicien, rue de la Bataille, 34, et Fabronie Savaete, couturière, rue Ste-Elisabeth, 56. — Ernest Cavro, instituteur, rue Saint-Roch, 51, et Yvonne Martin, professeur de sciences, à Tourcoing. — Ludovic Baisetra, jardinier, rue Philippe-le-Bon, 44, et Suzanne Gourdin, piqueuse, à Roubaix. — Adolphe Deprez, presseur, rue de l'Epeule, cour Descatis, 9, et Maria Vanheule, confectionneuse, rue Pascal, 26. — Victor Decroix, peigneur, rue d'Alsace, 67, et Gabrielle Valais, servante à Roubaix. — Clotaire Merthez, tisserand, à Leers-Nord, et Céline Barbieux, tisserande, rue d'Ypres, 5. — Jules Bekeuvels, menuisier, rue Sébastopol, 42, et Suzanne Gevens, institutrice privée, rue du Tilleul, 176. — Bethold Debarbieux, lamier, à Renaix, et Mélanie Vandenbossche, couturière, rue des Arts, 152. — Léon Lutz, comptable, rue d'Alsace, 50, et Léa Leroy, sans profession, rue du Moulin, 26. — Jean Bodin, employé de banque, rue Larochefoucault, 27, et Valentine Marais, employée boulevard Gambetta, 188. — Albert Verplancke, couvreur, à Wattrelos, et Marie Verstiechel, sans profession, rue Fourcroy, 40. — Fernand Vérons, apprêteur, rue Perrot, 25, et Germaine Deneul, épicière, rue Dombasle, 9. — Louis Wattiaux, scieur, à Wattrelos, et Elise Baly, bonnetière rue du Moulin, 61. — Ferdinand Depres, teinturier-dégraisseur, rue de l'Epeule, cour d'Halluin, 9, et Léa Hennion, employée, rue du Fresnoy, 36. — Martial Vaillant, monteur de chaînes à Hersaux B.), et Henriette Dalcour, tisserande, rue de la Redoute, 25.

Décès du 31 décembre. — Auguste Janssens, 55 ans, boulevard Gambetta, 2. — François Lebruh, 78 ans, rue J.-B.-Notte, 88. — Robert Duquesne, 2 mois, rue des Anges, 55, cour Castelain, 5. — Charles Linget, 47 ans, rue Blanchemaille, 94. — Théodore Grimonprez, 90 ans, boulevard de Paris, 58. — Jules Dutilleul, 65 ans, rue Jean-Bart, 37. — Rémi Lioet, 54 ans, rue Racine, 40. — Pierre Delmotte, 26 jours, rue de la Paix, 39, cour St-Antoine, 14. — Antoinette Desroseschauwer, 59 ans, rue de l'Epeule, 72.

CROIX. — Naissance. — Gisèle Soumoz, rue de Prouvy, sœur Dejonckère, 2.

WASQUEHAL. — Publication de mariage. — Clément Watthez, mécanicien, et Marie Doneckar, mollineuse, à